

Genre du véhicule *) Véhicule agricole combiné		Marque de fabrique M E R K - P u l l a x		Type P T 14		Modèle année 1960	Bordereau-type N° 2' 7 8 0-A
Caractéristiques "pp 14" à droite à l'avant sous le siège s. plaquette constructeur. - Modèle avec							
moteur J10, Pinneberg type D L 660		Carburant mazout/diesel		Nombre de cylindres 1			
Constructeur du châssis		M E R K Hans, Maschinenfabrik, Dietikon - Zürich (CH)					
N° du châssis frappé		à gauche à l'avant sur traverse et sur plaquette du constructeur					
N° du moteur frappé		à droite latéralement sur carter du moteur sur plaquette rivée					
Type du moteur		D L 6 6 0 - monocylindre, debout					
Position du mot.		avant Frein-moteur					
Cylindrée		660 cm ³ Frein de remorque		Dimensions ext. en mm			
Temps		2 Transmission mécanique		Treuil/Cabest. s. demande		Longueur 5'500	
Refroidissement air (turbo)		Nombre vit. avant 3 x 2 = 6		Crochet de rem. à broche		Largeur 1'600	
Entraînement s. ttes roues		Vitesse en 1 ^{re} 1,6		Voie avant 1'320		Hauteur 1'340	
Nombre d'axes		2 Vitesse en prise dir. 18		Voie arrière 1'320		Empattement 1'600-2'400	
Nombre de pneus		4 Bloquage différentiel oui		Diam. de braq. 8,25/7,90		Porte à faux arr. 1'780	
Frein à pied		mécanique, à expansion interne, tringles s. arbres différentiel resp. sur les roues AV					
Frein à main		mécanique, à expansion interne, sur les roues arrière					
Poids		avant arr. total		Pneumat. avant arr.		Dimensions int. en mm	
A vide		730 420 1'150		Dimension 7.50-18 7.50-18		Longueur 3'550	
Charge utile		1'40 1'580 1'720		Charge pneu 1'000 1'000		Largeur 1'520	
Total		870 2'000 2'870		6 Ply		Hauteur	
Gar. de fabr.		1'500 2'000 3'200		Extra Special		Hauteur ridelles	
Poids max. garanti pr. train routier		6'500		Nombre de portes		Porte à faux arr. 1'750	
Direction: position		à gauche		Marque du moteur J10 Pinneberg		C.V. frein 12 DIN	
Alésage		90		Course 104		C.V. Impôts 3,37	
Forme de la carrosserie		pont sans ridelles (à l'avant et à l'arrière ridelles à claire-voie)					
Nombre de places: total		2 (avant 2 milieu arr.)		Places debout			
Siège arrière		Side-car					

**)
**)
**)

Phares: marque	2/ BOSCH 74/1	Indicateurs de direction
Feux de croisement	2/ Bilux	
Feux de position	2/ dans les phares	Essuie-glace
Phare brouillard		Avertisseur 1/ électrique (1-ton)
Feux arrières	2/ s. pont AR comb. av. réflecteurs	Rétroviseur
Réflecteurs	2/ compl. aux extrémités du pont	Indicateur de vitesse
Feu stop		Figurine de radiateur
Eclairage N° de contrôle		
Phare marche arrière		
Equipement électrique	12 Volts	
Mesure du bruit	84 dB à 2'400 t/min.	

Observations et exceptions

- *) Genre du véhicule: Selon décision du DFJP du 29.2.60, ce type de véhicule est reconnu comme "véhicule agricole combiné". - Lors-qu'il est utilisé à des buts industriels il y a lieu de l'immatriculer comme chariot à moteur (~~dans ce cas le bruit ne doit pas dépasser 80 dB~~). BT 3/60
- ***) Charge utile/poids total/pneumatiques: La charge utile accordée ne doit pas dépasser 1'720 kg y compris conducteur et passager par suite de l'insuffisance de la garantie du constructeur concernant la capacité de charge pour l'essieu arrière et pour les pneus.
Espattement réglable de 100 en 100 mm
Poignées de retenue à gauche pour le passager indispensable.

Lieu et date de l'expertise-type Zurich, 24.3.60
25.5.60

La Commission d'expertise-type

Genre du véhicule *) Véhicule agricole combiné	Marque de fabrique M E R K - P u l l a x		Type P T 14		Modèle année 1960	Bordereau-type N° 2 7 8 0-A	
Caractéristiques "PT 14" à droite à l'avant sous le siège s.plaquette constructeur. - Modèle avec moteur J10, Pinneberg type D L 660 Carburant razout/diesel Nombre de cylindres 1							
Constructeur du châssis M E R K Hans, Maschinenfabrik, Dietikon - Zürich (CH)							
N° du châssis frappé à gauche à l'avant sur traverse et sur plaquette du constructeur							
N° du moteur frappé à droite latéralement sur carter du moteur sur plaquette rivée							
Type du moteur D L 6 6 0 - monocylindre, debout							
Position du mot. ayant Frein-moteur							
Cylindrée 660 cm³ Frein de remorque					Dimensions ext. en mm		
Temps 2		Transmission mécanique		Treuil/Cabest. s.demande		Longueur 5'500	
Refroidissement air (turbo)		Nombre vit. avant 3 x 2 = 6		Crochet de rem. à broche		Largeur 1'600	
Entraînement s.ttes roues		Vitesse en 1 ^{re} 1,6		Voie avant 1'320		Hauteur 1'340	
Nombre d'axes 2		Vitesse en prise dir. 18		Voie arrière 1'320		Empattement 1'600-2'400	
Nombre de pneus 4		Bloquage différentiel oui		Diam. de braq. 8,25/7,90		Porte à faux arr. 1'780	
Frein à pied mécanique, à expansion interne, tringles s.arbres différentiel resp. sur les roues AV							
Frein à main mécanique, à expansion interne, sur les roues arrière							
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions Int. en mm
A vide	730	420	1'150	Dimension	7.50-18	7.50-18	Longueur 3'550
Charge utile	140	1'580	1'720	Charge pneu	1'000	1'000	Largeur 1'520
Total	870	2'000	2'870		6 Ply		Hauteur
Gar. de fabr.	1'500	2'000	3'200		Extra	Special	Hauteur ridelles
Poids max. garanti pr. train routier 6'500			Nombre de portes			Porte à faux arr. 1'750	
Direction: position		à gauche		Marque du moteur J10 Pinneberg		C.V. frein 12 DIN	
Alésage		90		Course 104		C.V. Impôts 3,37	
Forme de la carrosserie pont sans ridelles (à l'avant et à l'arrière ridelles à claire-voie)							
Nombre de places: total		2 (avant 2 milieu		arr.)		Places debout	
Siège arrière				Side-car			

**) **)

Phares: marque	2/ BOSCH 74/1	Indicateurs de direction
Feux de croisement	2/ Bilux	
Feux de position	2/ dans les phares	Essuie-glace
Phare brouillard		Avertisseur 1/ électrique (1-ton)
Feux arrières	2/ s. pont AR comb. av. réflecteurs	Rétroviseur
Réflecteurs	2/ compl. aux extrémités du pont	Indicateur de vitesse
Feu stop		Figurine de radiateur
Eclairage N° de contrôle		
Phare marche arrière		
Équipement électrique	12 Volts	
Mesure du bruit	84 dB à 21400 t/min.	

Observations et exceptions

- *) Centre du véhicule: Selon décision du DFJP du 29.2.60, ce type de véhicule est reconnu comme "véhicule agricole combiné". - Lors-qu'il est utilisé à des buts industriels il y a lieu de l'immatriculer comme chariot à moteur (~~dans ce cas le bruit ne doit pas dépasser 80 dB~~). BT 3/60
- ***) Charge utile/poids total/pneumatiques: La charge utile accordée ne doit pas dépasser 1'720 kg y compris conducteur et passager par suite de l'insuffisance de la garantie du constructeur concernant la capacité de charge pour l'essieu arrière et pour les pneus.
- Espattement réglable de 100 en 100 mm
- Boignée de retenue à gauche pour le passager indispensable.

Lieu et date de l'expertise-type Zurich, 24.3.60
25.5.60

La Commission d'expertise-type